

Vivre la cour de récréation autrement



• Résumé

L'école communale de l'Orangerie et du Tilleul est une des 25 écoles qui participe au projet de recherche action de l'Université de Mons et du CLPS-Bw concernant l'amélioration du climat scolaire et la prévention du harcèlement en milieu scolaire.

• Eléments de contexte

Suite à un cas de harcèlement à l'école, l'établissement de l'Orangerie et du Tilleul sollicite depuis 2011 l'aide de partenaires extérieurs (l'AMO Carrefour J, Infor-Familles, l'Equipe mobile de la FWB, Service Jeunesse de la Police de Wavre,...) afin de mener des animations sur le thème de la violence au sens large, du harcèlement, du phénomène de bouc émissaire, etc. à l'école.

De plus, le projet d'établissement met en exergue le choix de travailler l'axe éducatif au travers de la notion de respect ainsi que la communication.

En adéquation avec les différentes actions menées dans les deux implantations (rédaction d'une charte d'école, d'un nouveau ROI, peinture de jeux au sol dans la cour de récréation,...), l'école a intégré le projet de recherche action sur l'amélioration du climat scolaire.

• Objectifs

L'objectif général du projet vise, de la maternelle au primaire, à répondre à la nécessité d'intervenir dans le domaine de la violence en favorisant la régulation des cours de récréation et en donnant aux enseignants des outils d'intervention et de médiation adaptés aux caractéristiques particulières et à la complexité des situations de violence visible et invisible.

Deux objectifs opératoires sont poursuivis dans le contexte de ce projet :

- à favoriser le contrôle des conduites et des comportements agressifs dans les cours de récréation en réorganisant son fonctionnement en fonction de règles précises ;
- permettre aux enseignants de retrouver la maîtrise de leur groupe-classe en ouvrant des espaces formels de médiation au sein desquels ils font appel à l'intelligence émotionnelle et collective de leurs élèves.

• Public

2 ans 1/2 à 12 ans

(Adulte-relais Enfant Famille)

• Milieu de vie

- Milieu scolaire - Ecole

• Démarches et actions

1- Conférence et formation sur le harcèlement en milieu scolaire et constitution du partenariat (janvier-mai)

En 2013, la direction et quelques partenaires ont participé à la conférence et ensuite à la formation organisée par le CLPS-Bw consacrée au harcèlement en milieu scolaire. La formation de l'Université de Mons, axée sur l'aménagement

• **Institution porteur(s) de l'expérience**

• [Ecole communale mixte "Orangerie-Tilleul"](#)

• **Institution partenaire(s) de l'expérience**

• [Centre psycho-médico-social provincial de Wavre](#)

• Service Accueil Temps libre de la ville de Wavre

• [Service d'Aide en Milieu Ouvert - AMO "Carrefour J"](#)

• Service provincial de promotion de la santé à l'école de Wavre

• **Institution ressource(s) de l'expérience**

• [Centre Local de Promotion de la Santé du Brabant wallon](#)

• Université de Mons- Service sciences de la famille

• **Période de déroulement du projet**

• depuis mai 2013

• **Territoire**

• Wavre

• **Formations**

le harcèlement formons-nous !

des cours de récréation et la médiation a permis de rassembler différents partenaires : école, AMO, PSE, PMS, service accueil temps libre de la commune et police.

L'école a choisi de s'intégrer comme école pilote des écoles communales de Wavre aux deux volets du projet :

- régulation de la cour de récréation qui s'appuie sur un ensemble de règles visant à contrôler la violence visible dans la cour de récréation.
- médiation qui vise plus spécifiquement à révéler et à contrôler les formes de violence invisible en proposant la mise en place d'espaces formels de médiation visant à résoudre les situations conflictuelles vécues pendant la récréation et à réduire la souffrance psychosociale qui y est associée.

Au mois de mai, la direction a ensuite présenté le projet et ses enjeux à son équipe pédagogique puis a réuni tous les partenaires pour définir la méthodologie de l'intervention.

2- Régulation des cours de récréation (juin - octobre)

1) Philosophie

La régulation des cours de récréation consiste à adapter la cour de récréation en réservant à chaque type d'activité un lieu à la fois spécifiquement aménagé et clairement circonscrit. Concrètement, il s'agit de diviser l'espace de récréation en deux ou trois territoires respectivement peints dans des couleurs différentes (vert, jaune et bleu).

La cour de récréation bicolore/tricolore comporte ainsi deux/trois zones distinctes auxquelles correspondent des règles spécifiques. Il s'agit de règles faciles à comprendre pour les enfants et qui permettent à chacun de se livrer au type de jeu qu'il a choisi sans « encombrer » les autres ou « être gênés » par eux.

2) Aménagement de la cour

Au mois d'août, la cour a été réaménagée (descellement de bancs bétonnés le long des murs, enlèvement de panneaux décoratifs, déplacement des panneaux de basket et peinture) au départ [des plans](#) proposant les trois espaces. Dans l'espace où l'on ne court pas les bancs seront remplacés par des tables pique-nique rondes.

3) Co-construction du règlement

A la rentrée, le règlement n'était pas encore construit. En attendant, les élèves étaient invités à respecter les zones.

Un brainstorming a été réalisé dans chaque classe pour mieux connaître les attentes de chacune. Suite à ce travail, les élèves de 6ème primaire ont rédigés pour le primaire et les élèves de 5ème primaire pour le maternelle ont rédigé dans le cadre de leur cours de français les règlements. Le règlement n'est pas le même pour les deux implantations du Tilleul et de l'Orangerie. Des vitrines d'extérieur permettant l'affichage des règlements ont été installées dans les cours.

3- Animations et Médiation (septembre-juin)

Le second axe du projet intervient de manière complémentaire au premier pour permettre à chaque enfant, de la maternelle à la sixième primaire, de disposer d'un moment de parole au cours duquel il apprend à parler de ce qu'il vit et à gérer, sans violence, les conflits dans lesquels il est impliqué.

Au mois de septembre des animations réfléchies par l'AMO Carrefour J avec l'Université de Mons et réalisées en partenariat avec le PMS "[Comment dialoguer sans agressivité](#)" seront proposées aux élèves de 1ère à la 6ème pour créer plus de cohésion de groupe et apprendre aux jeunes à exprimer leurs émotions.

En septembre, une formation à destination des intervenants de l'école à la médiation a également été réalisée pour leur permettre d'organiser les espaces de médiation.

Ces modules permette d'aider les élèves dès la maternelle à identifier leurs émotions, à parler d'eux-mêmes. La médiation suppose en effet l'aptitude à évoquer ses propres besoins psychosociaux mis en difficultés dans la relation plutôt que d'accuser les comportements d'autrui. L'intention est donc de gérer pacifiquement les conflits. Un conseil de médiation est organisé pour chaque classe.

Une deuxième formation avec l'Université de Mons, en novembre a permis de répondre aux questions qui subsistaient après la mise en place des premiers conseils de médiation.

4- Organisation des séances d'intervision (octobre-juin)

Le dernier axe du projet concerne les séances d'intervision qui réunissent les acteurs de l'école et leurs partenaires pour les ajustements du projet.

A l'Orangerie ces séances permettent à chacun de partager ses observations et souligner là où il y a des difficultés au niveau de la cour de récréation et de la médiation. Deux séances d'intervision ont eu lieu en 2013. Entre celles-ci un questionnaire a été distribué à tous les adultes pour mieux connaître leur observation et leur pistes d'amélioration sur trois axes : surveillance des cours, règlement et installation des conseils de médiation.

L'objectif des interventions est de trouver des solutions ensemble. Pour les questions qui restent, l'école fait appel à l'Université de Mons qui sera présent lors de certaines interventions.

et deux autres sont prévues en 2014.

5- Diffusion de l'information vers les parents (septembre-juin)

Tout au long de l'année scolaire des conférences adressées aux parents seront organisées dans l'école pour permettre aux parents de mieux connaître et de s'approprier le projet.

• Moyens

Ressources matérielles

- Huit tables pique-nique rondes d'environ 469,00 € / pièce ;
- Peintures pour le sol ;
- Vitrines d'extérieur

Ressources financières

- Subsidés du CECP (Conseil d'enseignement des Communes et des Provinces) pour deux jours de formation ;
- Subsidés de la Province du Brabant wallon pour 2x2h d'intervention de l'Université de Mons ;
- Séances complémentaires de supervision (+/- 600,00 € estimé)

• Evaluation et enseignements

En ce qui concerne les cours de récréation, les zones sont respectées par les élèves. Au primaire, la première semaine, les éducateurs demandaient aux enfants qui ne respectaient pas les zones de se mettre contre le mur et compter jusqu'à 120 avant de reprendre leur jeu. Les zones sont maintenant respectées.

Le projet pilote demande dans sa phase de lancement des réajustements fréquents. Les séances d'intervisions sont des lieux intéressants pour relever les difficultés de chacun.

Les premières interventions ont mis en lumière de nombreuses observations au niveau de la cour de récréation :

- certaines limites de la cour de récréation (difficulté d'avoir un portique dans la zone calme, nécessité de changer en cours de journée la couleur d'une zone, difficulté de respecter les zones quand il pleut) ;
- la nécessité d'avoir des bacs avec des jeux pour créer des activités dans la zone calme, d'interdire certains jeux dans la zone calme (touche-touche) ;
- l'importance de l'implication de tous les adultes dans le respect des zones et les sanctions ;
- l'intérêt de ne pas lier un surveillant à un espace précis ;
- lassitude avec certains enfants qui remettent sans arrêt le règlement en question ;
- ...

Toutes ces observations et suggestions sont discutées lors des interventions pour que l'équipe et les partenaires puissent réfléchir à des solutions ensemble.

En ce qui concerne la médiation, les enseignants accompagnés par Carrefour J lors des premiers conseils se sont appropriés assez vite la méthode de l'Université de Mons. La plus grande difficulté rencontrée concerne le fait de ne pas citer de "nom" lorsque le conflit est plus enraciné.

Dans le cadre de la recherche-action une évaluation commune à toutes les écoles est prévue.

L'école prévoit également sa propre évaluation au terme de l'année scolaire.

- **Perspectives envisagées**

Il est prévu que le projet soit décliné dans les autres écoles communales de Wavre en 2014-2015.

- **Pour aller plus loin**

Consulter la Plate-forme en ligne "[Amélioration du climat scolaire : prévention du harcèlement](#)".

[Présentation du projet par l'école](#)

- **Personne de contact**

- Christelle Poussière
- orangerie.tilleul@scarlet.be
- 010 22 53 23

